



HAL
open science

Départements français : petit dictionnaire des idées reçues

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Départements français : petit dictionnaire des idées reçues. Population et avenir, 2014, 719, pp.3. 10.3917/popav.719.0003 . halshs-01071392

HAL Id: halshs-01071392

<https://shs.hal.science/halshs-01071392>

Submitted on 4 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Départements français : petit dictionnaire des idées reçues (suite¹)

De nombreux débats portent, en France, sur l'avenir de ce niveau d'administration territoriale que sont les départements. Pour réfléchir à cette question, il convient au préalable de balayer quelques idées reçues.

5. Les départements français correspondent à des territoires n'ayant jamais connu de dénomination avant les décisions de l'Assemblée nationale de 1790.

Il est vrai que, en 1790, l'Assemblée nationale a écarté des noms historiques au profit des noms géographiques, qu'il s'agisse de rivières (Ain, Aisne, Allier...), de fleuves (Bouches-du-Rhône, Rhône, Haute-Loire...), de montagnes (Hautes-Alpes, Jura, Hautes-Pyrénées) ou d'une autre entité géographique qui n'occupe qu'une partie du département (Hérault, Morbihan), voire le borde sans y appartenir (Manche, Pas-de-Calais)...². Mais nombre de ces territoires départementaux bénéficiaient de dénominations plus anciennes : Angoumois, Périgord, Quercy, Rouergue...

6. Les limites des départements français datent, pour leur très grande majorité, de 1790.

Si nous excluons les départements créés depuis 1790 (Tarn-et-Garonne, départements franciliens...), ou modifiés à la suite de guerres (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Haut-Rhin...), les limites des départements s'inscrivent dans une lointaine histoire. En effet, en 1790, les tentatives de division égalitaire en « 324 lieues carrées³ chacune », souhaitées par Thouret, furent écartées. D'ailleurs, Thouret lui-même voulait que le découpage pût « se faire presque partout en observant les convenances locales et surtout en respectant les limites des provinces ». Et, notamment sous l'influence de Mirabeau, « les discussions sur la délimitation des départements, où l'influence des représentants locaux fut prépondérante, permirent d'aboutir à un découpage qui respectait en grande partie les limites provinciales⁴. » Lorsqu'il

par Gérard-François Dumont



« Dans de nombreux pays, l'échelle géographique correspondant aux départements français existe, même si ses fonctions peuvent varier en fonction de l'histoire institutionnelle. »

s'agissait de provinces peu étendues, le département fut pratiquement aligné sur ses anciennes limites, avec seulement quelques ajustements souhaités par les populations : la province du Nivernais est devenue la Nièvre, le Bourbonnais l'Allier, la Flandre le Nord, la Touraine l'Indre-et-Loire, l'Anjou le Maine-et-Loire... Lorsque les limites des anciennes provinces leur donnaient une étendue plus grande, les provinces furent découpées : l'Alsace pour former le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, le Maine pour la Mayenne et la Sarthe, le Berry avec le Cher et l'Indre...

7. La France est le seul pays connaissant cette échelle géographique intermédiaire entre le niveau régional et les communes.

Dans de nombreux pays, l'échelle géographique correspondant aux départements français existe, même si sa superficie moyenne et ses fonctions peuvent varier selon l'histoire institutionnelle. En Espagne, les provinces se situent entre les régions (Communautés autonomes⁵) et les communes ; en Italie, leur intitulé est aussi « province » ; en Allemagne, leur dénomination est, selon les cas, *Kreis* ou *Bezirk* ; en Pologne, les *Powiaty* (districts)⁶ se situent entre les 16 *Voïvodies* (régions) et les 2 478 *Gminy* (communes). Aux États-Unis, ce sont les comtés⁷, entre les États et les communes.

8. Tous les départements français de métropole instaurés en 1790 possèdent la même superficie.

Cet objectif avait été envisagé avec une superficie ni inférieure à 302 lieues carrées ni supérieure à 342, soit un rapport maximum de 1 à 1,13. Mais, compte tenu des anciennes limites provinciales et des convenances locales, ce rapport n'a nullement été respecté : il est de 1 à 3,3 entre le département à la plus petite superficie (le Rhône) et le plus vaste (Gironde), il est vrai pour des raisons politiques⁸. Mais le rapport est presque aussi élevé entre la vaste Gironde et les deux autres départements les moins vastes, Vaucluse et Haut-Rhin ; ces deux départements comptent moins de 3 600 km² alors que quinze départements comptent une superficie supérieure au double de ce chiffre. Cela implique des problématiques fort différentes en termes d'aménagement du territoire et de services publics dispensés aux habitants. ☺

1. Cf. « Régions françaises : petit dictionnaire des idées reçues, *Population & Avenir* n° 718, mai-juin 2014.

2. Dumont, Gérard-François et Wackermann, Gabriel, *Géographie de la France*, Paris, Éditions Ellipses.

3. Soit 70 km de côté ; la lieue était une unité anciennement utilisée. La lieue terrestre correspond à la distance qu'un homme adulte peut parcourir en marchant normalement durant une heure, soit près de 4 km.

4. Planhol, Xavier de, *Géographie historique de la France*, Fayard, Paris, 1988, p. 196.

5. Dumont, Gérard-François, « Les régions d'Europe : une extrême diversité institutionnelle », *Diploweb.com*, 11 janvier 2014.

6. 315 *Powiaty* et 65 villes cumulant le statut du *Powiat*.

7. Fréquemment symbolisé dans les films américains par des voitures de police ou par les bus scolaires jaunes du comté.

8. Dumont, Gérard-François, « Lyon : la revanche d'une métropole », *Population & Avenir*, n° 712, mars-avril 2013.